



PACA



Produire plus de Label Rouge IGP Agneau de Sisteron dans les élevages montagnards de PACA

SIMULATIONS SUR LE CAS-TYPE MONTAGNARD TRADITIONNEL



En PACA, le nombre d'agneaux label rouge commercialisés affiche chaque année une belle progression. L'un des facteurs limitant pour cette filière qualité est le manque d'approvisionnement du marché au deuxième semestre. Pour cela, elle a mis en place des incitations afin que les éleveurs décalent leur mise en marché. « Peut-on améliorer le revenu d'un système montagnard avec la production d'agneau Label rouge IGP de Sisteron ? ». C'est pour essayer de répondre à cette question que nous avons simulé sur le cas type montagnard traditionnel différents scénarii visant à produire plus d'agneaux

Label Rouge IGP Sisteron et à des périodes plus bénéfiques pour la filière.

UN POINT DE MÉTHODE

Un Cas-Type est un élevage modélisé qui illustre le fonctionnement et les performances techniques et économiques d'un type de système d'élevage. La capacité à modéliser et à simuler des scénarios d'évolution sur la base de cas type est le fruit des travaux menés de longue date par l'institut de l'élevage et reste en lien avec la mise au point et la publication récente du panel des 17 cas types ovins viande pastoraux de l'arc sud-est méditerranéen réalisé par le dispositif INOSYS-RESEAU ELEVAGE. Pour réaliser ce travail de simulation nous avons aussi mobilisé les connaissances et l'expertise acquises dans le cadre des suivis spécifiques réalisés dans le cadre du réseau thématique régional par les chambres départementales d'agriculture et la MRE. Ces simulations permettent la comparaison entre l'état initial choisi (ici un système montagnard « traditionnel ») et des états finaux (le même système produisant « plus et mieux » d'agneaux labels). On peut ainsi mesurer et analyser l'impact de ces choix de conduite sur une batterie d'indicateurs qui caractérisent la structure, le fonctionnement et la performance technico économique de l'élevage.

LE CAS-TYPE MONTAGNARD TRADITIONNEL ET SA LOCALISATION

Ce cas type, base de nos simulations, correspond à la situation d'un élevage localisé en zone montagnarde alpine et décrit un éleveur spécialisé avec 360 brebis de race Préalpes laineuses produisant des agneaux de bergerie, pour la filière qualité agneaux label rouge de Sisteron. Le système de conduite est calé sur les contraintes climatiques montagnardes, avec cinq mois de bergerie intégrale obligatoire pour le troupeau. Les surfaces cultivées de l'exploitation sont limitées et sont réservées en priorité à la constitution des stocks hivernaux. Avec l'alpage collectif et des parcours de proximité qui contribuent fortement au pâturage du troupeau, le système affiche une composante pastorale affirmée.



Carte réalisée avec Cartes & Données - © Arctique

TROIS SCÉNARIOS MIS À L'ÉTUDE

Pour illustrer l'objectif de produire plus et mieux d'agneaux Label en système montagnard, nous avons choisi d'explorer deux directions. La première correspond au « produire plus », elle est une simple optimisation technico économique générale du système montagnard initial et ne remet pas en question les périodes de vente des agneaux. Cette optimisation consiste à placer certains curseurs techniques au maximum réalisable (productivité, poids carcasse, taux de label...). Les deux autres simulations ajoutent à l'objectif du produire plus, celle du produire décalé, en jouant sur le calendrier de mises bas pour vendre des agneaux labels entre août et novembre à une période où la filière en manque et les rémunère mieux via les plus-values.

Descriptif structurel	Système montagnard initial	Système optimisé	Avec décalage mise bas mai/juin	Avec décalage mise bas août/sept
Main d'œuvre				
Totale (UMOt)	1,3	1,3	1,3	1,3
Dont familiale rémunérée (UMOf)	1,0	1,0	1,0	1,0
Main d'œuvre				
Brebis (effectif moyen de plus de 6 mois)	360	360	320	360
Surfaces cultivées				
SAU (ha)	32	32	32	32
Surface fourragère mécanisée SFP (ha)	25	25	25	25
Céréales (ha)	7	7	7	7
Chargement (brebis/ha SFP)	14,0	14,0	12,8	14,4
Surfaces pastorales				
Parcours, hors collectif (ha)	70	70	120	100
Parcours collectifs estive	Oui, 100/120 jours d'alpage			
% parcours dans ST	69%	69%	79%	76%

Nous avons appliqué dans les scénarii des évolutions qui respectent au mieux les grandes options de conduite du système montagnard initial. A savoir : une production d'agneaux de bergerie conforme au cahier des charges du label rouge-Agneau de Sisteron, une conduite de l'alimentation du troupeau avec sa composante pastorale très significative (parcours de proximité et l'estive collective en alpage), sans oublier la recherche d'un bon niveau d'autonomie alimentaire pour le foin (pas d'achats systématiques). Cela nous conduit dans l'un des scénarii à diminuer significativement la taille du troupeau et à augmenter l'accès à des surfaces pastorales de proximité. Pour le reste de la structure et des facteurs de productions (main d'œuvre, matériel...), ils sont invariant par rapport au système montagnard initial.



PRODUCTIVITÉ ET VALORISATION DES AGNEAUX EN HAUSSE

L'optimisation technico économique que nous avons appliquée se fonde sur des petits gains sur toutes les composantes du bilan des ventes et de la production. Pour les trois scénarii, on obtient ainsi une meilleure productivité numérique par brebis et l'augmentation du poids des agneaux vendus participe dans tous les cas à l'augmentation de la productivité pondérale

Bilan de la production	Système initial	Système optimisé	Différences	Avec décalage mise bas mai/juin	Différences	Avec décalage mise base août/sept	Différences
Cheptel et production							
Effectif brebis (EMP)	360	360	0%	320	- 11%	360	0%
Total agneaux produits	363	394	9%	349	- 4%	394	9%
Total kg carcasse produit	5 915	6 619	12%	5 864	- 1%	6 624	12%
Bilan de la Reproduction							
Taux productivité numérique	105%	111%	5%	111%	6%	109%	4%
Taux de mise bas	91%	91%	0%	93%	2%	91%	0%
Taux de prolificité	127%	134%	6%	131%	3%	134%	6%
Taux de mortalité agneaux	10%	10%	1%	10%	0%	10%	1%
Bilan des Ventes							
Poids moyen agneaux (kgc)	16,3	16,8	3%	16,8	3%	16,8	3%
% Agneaux vendu Label	60%	80%	0%	80%	0%	80 %	0%
Prix moyen par agneau	94 €	99 €	5%	107 €	14%	106 €	13%
% d'agneaux vendus décalés	5%	7%		69%		48%	

Au final, le nombre total d'agneaux et de kg carcasse produits augmente significativement, sauf dans le cas avec décalage sur avril/mai, à cause de la diminution du nombre de brebis en production. Sans décalage de production, la vente d'agneaux un peu plus lourds cumulée à un meilleur taux de vente en label permet une amélioration de 5 % du prix moyen de vente. Dans les scénarii « avec », les décalages de production qui permettent de commercialiser un maximum d'agneau bénéficiant de plus-values significatives améliorent nettement (de plus de 10 %) le prix moyen des agneaux vendus par rapport au système initial.

PLUS D'ALIMENTS DISTRIBUÉS ET MODIFICATION DU PÂTURAGE

Le bilan du distribué est cohérent avec les choix de conduite simulés. Pour le scénario optimisé sans décalage, c'est la production et l'engraissement d'agneaux supplémentaires qui augmente la consommation globale d'aliment concentré. Dans les deux autres scénarii, le décalage des périodes de mise bas et donc du calendrier d'alimentation des brebis impacte, chacune à sa façon, le bilan du distribué et surtout modifie le calendrier de pâturage.

Bilan technique de l'alimentation	Système montagnard initial	Système optimisé	Différences	Avec décalage mise bas mai/juin	Différences	Avec décalage mise bas août/sept	Différences
Foin distribué / brebis (Kg)	333	343	3%	388	16 %	362	9%
Alim. concentré / brebis (Kg)	93	104	12%	93	-0,5%	112	19%
% Concentré prélevé	63%	63%	-1%	71%	12%	62%	-3%
Besoin MS couvert / distribué	34%	34%	1%	39%	14%	39 %	14%
Parcours, hors estive (ha)	70	70	0 %	120	71%	100	43%

Cela se traduit par le recours à des surfaces de parcours supplémentaires (entre 30 et 50 ha selon les scénarii) pour assurer en début ou en fin d'été selon le type de décalage une pâture complémentaire pour les brebis en lactation.

DES MARGES BRUTES OVINES EN HAUSSE

Si l'optimisation technico économique simple permet une réelle augmentation de la marge brute ovine hors aides, les scénarii « optimisation + décalage de vente » génèrent de très fortes progressions de cette marge, ramenée à la brebis ou totale. C'est le résultat d'une bonne progression du produit brut (plus d'agneaux vendus et des agneaux mieux valorisés) et d'une très bonne maîtrise des charges d'alimentation directes.

Bilan technico économique atelier ovine	Système préalpin initial	Système optimisé	Différences	Avec décalage mise bas mai/juin	Différences	Avec décalage mise bas août/sept	Différences
Productivité numérique (ag/ brebis)	1,04	1,10	5%	1,09	5%	1,10	5%
Productivité pondérale (ekgc brebis)	17,1	18,4	9%	18,3	8%	18,4	9%
Prix moyen par agneaux	94 €	99 €	5%	107 €	14%	106 €	13%
Produit brut hors aides/brebis	85 €	95 €	11%	103 €	20%	101 €	19%
Charges opérationnelles/brebis	57 €	64 €	12%	59 €	4%	58 €	2%
Dont charges d'alimentation /brebis	35 €	41 €	19%	37 €	6%	36 €	3%
Marge brute hors aides/brebis EMP	28 €	31 €	9%	43 €	54%	43,3 €	53%
Marge brute ovine hors aides (K€)	9,9 k€	10,8 k€	6%	13,9 k€	40%	15,8 k€	57%

Les décalages de mise bas sur le début ou la fin de l'été ont pour conséquence de limiter le besoin de distribution de céréales aux lots de brebis en lactation qui sont plus sur la pâture. Le besoin de pâture en plus est couvert par l'accès à des surfaces de parcours supplémentaires (entre 30 et 50 ha) dont le coût de location estimé à 20 €/ha est comptabilisé comme une charge de structure, donc n'impacte pas les charges opérationnelles d'alimentation.

UN IMPACT POSITIF SUR LE REVENU

L'EBE et le Résultat Courant sont dans tous les cas d'un niveau correct et sont impactés positivement, voire très positivement pour les deux scénarios avec décalage. On note aussi que l'un des effets de la forte proportion d'aides dans le produit brut est d'amortir l'ampleur des variations de l'EBE ou du RC.

Principaux ratios du bilan économique de l'exploitation	Système montagnard initial	Système optimisé	Différences	Avec décalage mise bas mai/juin	Différences	Avec décalage mise base août/sept	Différences
UMO familiale rémunérée	1,0	1,0	0%	1,0	0%	1,0	0%
Excédent Brut Exploitation (K€)	40,6	41,9	3%	42,9	22%	44,8	10%
% EBE / Produit brut	50%	50%	-1%	52%	12%	51%	3%
% aides / Produit brut	58%	56%	-4%	56%	0%	55%	-6%
Revenu disponible / UMO (K€)	29,5 €	30,8 €	4%	31,8 €	8%	33,6 €	14%
Résultat courant / UMO (K€)	27,1 €	28,3 €	5%	29,3 €	8%	31,2 €	15%

La baisse du ratio « % d'aides dans le produit brut » traduit un effet intéressant de réduction de dépendances aux aides du système. Du point de vue de l'organisation du travail, le scénario avec mise bas en aout/septembre soumet le système à une période de travail (début de mise bas à partir du 15 aout) qui était plutôt dans le système initial une période creuse, consacrée au temps libre.

QUE PEUT-ON CONCLURE POUR LE MOMENT ?

Pour le type de système montagnard décrit, produire plus d'agneaux label en visant des périodes de plus-values est un objectif pertinent et semble-t-il réaliste qui permet de faire du gagnant/gagnant : Améliorer le revenu de l'éleveur et conforter la filière en jouant la carte du décalage de la production. Un approvisionnement régularisé c'est pour la filière la garantie de continuer de trouver de nouveaux débouchés pour les agneaux de Sisteron tout au long de l'année. Et dans le contexte actuel de diminution globale de la consommation d'agneau cela doit favoriser la progression globale des ventes.

Ce que met en évidence la mise en œuvre des décalages de production simulés dans nos scénarii, c'est que les modifications de période de mise bas impactent l'organisation du calendrier de pâturage : Moins de brebis à l'estive et plus de besoin en pâturage de proximité en début ou en fin d'été. Dans nos simulations, pour répondre à ce besoin de pâtures de proximité, nous avons pris le parti d'augmenter le recours à des surfaces pastorales proches du siège d'exploitation (vieux prés, landes). En situation réelle cela n'est pas toujours possible et cela demande d'explorer d'autres alternatives, quand elles existent, comme l'augmentation du recours au pâturage des surfaces fourragères cultivées. Dans certains cas, l'absence de solution pour du pâturage de proximité peut devenir un facteur de blocage pour pratiquer le décalage.

Dans tous les cas, avec ou sans décalage, le plus important est d'arriver à ce que les indicateurs de base progressent en même temps (fertilité, poids carcasse, autonomie fourragère en foin et optimisation des ressources en herbe, maîtrise des coûts de productions opérationnels et structurel)

La mise en œuvre de tels scénarios dans les systèmes montagnards, s'ils sont porteurs d'espoir de marges de progrès économiques pour l'éleveur, demande bien une étude au cas par cas.

Pour en savoir plus sur les systèmes ovins viande de PACA



Zone pastorale méditerranéenne



OVINIS VIANDER

COLLECTION RÉFÉRENCES




LES SYSTÈMES OVINS VIANDER PASTORAUX DE L'ARC SUD-EST MÉDITERRANÉEN

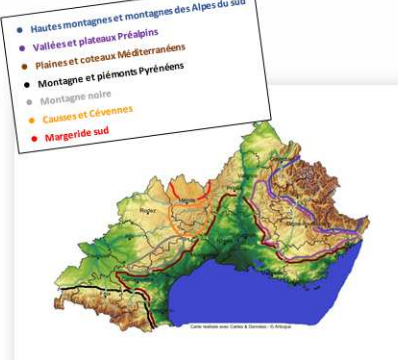
Ce document présente dix-sept cas-types représentatifs de la diversité des élevages ovins allaitants présents sur les territoires du sud-est de la France sous influence méditerranéenne. Les présentations réalisées ici sont un résumé : Elles permettent de choisir le ou les cas que l'on souhaite consulter. Chacun des cas-types est décrit de façon détaillée dans un document de huit pages que l'on peut télécharger sur les sites internet de l'Institut de l'Élevage et des partenaires du dispositif réseau d'élevage INOSYS.

UN CAS TYPE QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une production fondée sur l'observation et l'analyse du fonctionnement, des performances techniques, économiques et agrobiologiques d'une centaine d'élevages ovins allaitants de l'arc sud est méditerranéen qui sont suivis dans le cadre du dispositif INOSYS - Réseaux d'Élevage. L'élaboration d'un cas-type s'appuie sur des règles précises de modélisation. Un cas type décrit les caractéristiques, le fonctionnement et les performances techniques et économiques d'un type de système d'élevage. Il est issu d'une phase de modélisation interactive qui associe :

- l'observation et l'analyse des résultats pluriannuels enregistrés dans les exploitations suivies,
- le « gommage » des effets annuels exceptionnels ou des spécificités observées,
- l'optimisation et la mise en cohérence de la structure et des niveaux de performances techniques et économiques du cas présenté, en cherchant à situer ces performances un peu au-dessus de la moyenne des exploitations du type concerné,
- l'expertise de l'équipe technique régionale qui réalise le suivi des fermes et a contribué à l'élaboration de ce dossier.

ZONES DE LOCALISATION DES CAS TYPES



- Hautes montagnes et montagnes des Alpes du sud
- Vallées et plateaux Préalpins
- Plaines et coteaux Méditerranéens
- Montagne et piémont Pyrénéens
- Montagne noire
- Causses et Cévennes
- Margeride sud

QUEL CAS TYPE CONSULTER ?

Le premier tableau présente un résumé de chacun des cas-types :

- Index et résumé des cas types.

Les quatre tableaux suivants récapitulent :

- Les caractéristiques structurelles de l'exploitation,
- Les principaux ratios de bilans techniques des ovins,
- Le bilan technico économiques des ovins,
- Des éléments pour le bilan économique d'exploitation.




Un document à consulter sur le site de l'Institut de l'élevage : www.idele.fr

LES CORRESPONDANTS RÉSEAU D'ÉLEVAGE INOSYS POUR EN PACA

Départementaux :

- **05 - Elodie LAGIER** elodie.lagier@hautes-alpes.chambagri.fr
Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes – 8 ter rue du Capitaine de Bresson – 05010 GAP Cedex
Tél. 04 92 52 53 00
- **04 - Jean-Pierre MARY** jpmmary@ahp.chambagri.fr
Chambre d'agriculture Alpes-de-Haute-Provence – 66 bd Gassendi – BP 114 – 04004 DIGNE LES BAINS Cedex
Tél. 04 92 30 57 60
- **84 - Elodie PIERRE** elodie.pierre@vaucluse.chambagri.fr
Chambre d'agriculture de Vaucluse – 26 chemin de la Machotte – Quartier les Moulins – 84400 GARGAS
Tél. 04 90 74 47 40
- **13 - Fanny SAUGUET** f.sauguet@bouches-du-rhone.chambagri.fr
Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône – Maison de la Crau – 13310 SAINT MARTIN DE CRAU
Tél. 06 89 07 19 91
- **06 - Benoit ESMENGIAUD** eleavage@alpes-maritimes.chambagri.fr
Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes – M.I.N. Fleurs 17 – Box 85 – 06296 NICE Cedex 3
Tél. 04 93 18 45 00

Régionaux :

- **Jean-François BATAILLE** jean-francois.bataille@idele.fr
Institut de l'Élevage – 570 avenue de la Libération – 04100 MANOSQUE
Tél. 04 92 72 32 07 / 06 59 71 32 90
- **Rémi LECONTE** r.leconte@mre.paca.fr
Maison régionale de l'élevage – 570 avenue de la Libération – 04100 MANOSQUE
Tél. 04 92 72 24 63 / 06 45 34 91 57

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Décembre 2016 – Référence Idele : 00 16 602 024 – Réalisation : Isabelle Guigue
Crédit photos : L Siciliano, JP Mary

Ont contribué à ce dossier :
Jean-François Bataille – Institut de l'Élevage - Manosque
Rémi Leconte – Maison régionale de l'élevage – Manosque
Jean-Pierre Mary – Chambre d'agriculture des Alpes de Haute Provence - Digne
Lucie Siciliano – Association CESAR – Sisteron

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) et de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

